

POUR COMMUNICATION IMMÉDIATE

Le Conseil municipal de Brampton fournit un soutien financier à la contestation juridique contre le projet de loi 21 de la Province de Québec

BRAMPTON, ON (15 décembre 2021) – lors d’une assemblée extraordinaire tenue aujourd’hui, le Conseil municipal de Brampton a approuvé l’octroi d’un soutien financier de 100 000 \$ afin d’appuyer la contestation juridique du Conseil national des musulmans canadiens (NCCM), de l’Organisation mondiale sikhe du Canada (*World Sikh Organization of Canada*) (WSO) et de l’Association canadienne des libertés civiles (ACLC) dans leur contestation du projet de loi 21 de la Province de Québec; Brampton est la première municipalité canadienne à contribuer à cette contestation.

La Ville de Brampton est l’une des villes canadiennes qui croissent le plus rapidement et qui abritent le plus grand nombre de collectivités variées; ce Conseil s’est engagé à soutenir une de ces priorités pensant son mandat : [Brampton est une mosaïque](#). En approuvant l’octroi de cette aide financière, le Conseil municipal témoigne de façon tangible son soutien des valeurs de nos diverses collectivités et de celles de tout le Canada.

La résolution votée lors de l’assemblée d’aujourd’hui stipule que :

Attendu que les Bramptoniens ont à cœur la Charte des droits et libertés;

Attendu que le Conseil municipal de Brampton croit que nous ne pouvons pas permettre que les collectivités racialisées aient à assumer seules la défense de la Charte et des valeurs fondamentales de la liberté de religion contre la Province de Québec et ses ressources illimitées;

Attendu que, si les grandes villes canadiennes contribuent au financement de la contestation judiciaire, le combat sera plus équitable, car il ne peut l’être sans l’implication du Gouvernement fédéral;

Attendu que toute décision de la Cour suprême permettant la violation de la liberté de religion aurait des conséquences négatives pour les Bramptoniens ainsi que tous les Canadiens;

Qu’il soit résolu que :

1. *La Ville de Brampton soutienne la contestation judiciaire actuelle contre la discrimination de la liberté de religion introduite dans le projet de loi 21 de la Province de Québec - la Loi sur la laïcité de l’État;*

2. *Le Conseil de la Corporation de la Ville de Brampton fournisse en 2021 une contribution unique pouvant atteindre 100 000 \$ à la contestation concertée du Conseil national des musulmans canadiens (National Council of Canadian Muslims) (NCCM), de l’Organisation sikhe mondiale du Canada (World Sikh Organization of Canada) (WSO) et de l’Association canadienne des libertés civiles (ACLC) dans leur contestation du projet de loi 21 et que le personnel de la Ville détermine la source de ce financement;*

3. *Une copie de cette Résolution soit envoyée :*

a) aux maires des principales villes et municipalités canadiennes, à la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et à l’Association des Municipalités de l’Ontario (AMO) leur demandant de la partager avec toutes les municipalités qui en sont membres et les invitant à contribuer afin de soutenir

cette contestation judiciaire;

b. à la Région de Peel, la Ville de Mississauga, la Ville de Caledon, à tous les membres du Parlement et aux membres du Parlement provincial de l'Ontario pour leur demander leur appui.

Les faits en bref

- En 2019, le Gouvernement du Québec a proposé l'adoption d'une loi (le projet de loi 21) qui interdirait aux employés du système public de porter des symboles religieux visibles sur leurs lieux de travail. Le projet de loi 21 pourrait interdire le port de certains articles comme les turbans, les kippas, les hijabs et les crucifix visibles.
- À ce moment-là, le Conseil municipal de Brampton s'est joint à ses collègues du Conseil municipal de Montréal qui a approuvé à l'unanimité une déclaration contre le projet de loi sur la laïcité de la Province de Québec en déclarant que le Québec est déjà une société laïque et qu'il n'est pas nécessaire de légiférer sur ce que les employés peuvent porter. Les propositions présentées par le Conseil municipal de Brampton en lien avec le projet de loi 21 [peuvent être consultées ici](#).
- Le recensement de 2016 indique que la Ville de Brampton compte la quatrième population de minorités visibles au Canada et la troisième en Ontario.
- Il y a 234 différentes origines ethniques qui parlent apparemment 115 langues différentes à Brampton
- Entre 2011 et 2016, Brampton a accueilli 39,915 immigrants. L'Inde reste le lieu de naissance le plus fréquent des nouveaux arrivants.
- En 2016, 52,25 pour cent de la population de Brampton était née hors du Canada.

Citations

« Le projet de loi 21 est discriminatoire. Je suis heureux que le Conseil municipal de Brampton ait fait les premiers pas pour reconnaître que la diversité est une des forces de notre communauté, tout comme au Québec et dans tout le pays. À titre d'élus dirigeants, nous ne devons jamais brader les principes fondamentaux de notre société à des fins électorales qui affaiblissent notre pays dans son ensemble. La liberté de religion est un des principes fondamentaux que nous avons le devoir de protéger et je remercie le Conseil municipal de défendre ce qui est juste. »

- *Patrick Brown, maire, ville de Brampton*

« La détermination de la Ville de Brampton à appuyer le combat des Québécois contre le projet de loi 21 donne l'exemple à d'autres villes dans tout le pays afin qu'elles se positionnent du bon côté de l'Histoire. Brampton est l'une des villes les plus variées du Canada et plusieurs de nos citoyens portent des vêtements religieux. Par cet appui, la Ville valide le droit de chaque personne à Brampton et au Canada de porter des vêtements religieux et d'être qui elles sont et ce droit doit être défendu. Les résidents de Brampton sont aujourd'hui assurés que leur administration locale protégera leur liberté de religion à long terme. Nous remercions le Conseil municipal de soutenir les communautés racialisées et de prendre des moyens tangibles pour aider ceux et celles qui combattent pour nos libertés civiles. »

- *Mustafa Farook, directeur exécutif, Conseil national des musulmans canadiens (NCCM)*

« Nous remercions la Ville de Brampton pour sa position concernant la liberté de religion et pour son appui dans le combat contre le projet de loi 21. Bien que les groupes communautaires comme le WSO, le NCCM et le CCLA contestent cette loi discriminatoire devant les tribunaux, cette question touche les libertés de tous les Canadiens et nous devons rester unis dans le combat contre la discrimination religieuse. Nous souhaitons que nos dirigeants prennent fermement position pour défendre nos droits collectifs et nous remercions Brampton d'avoir pris l'initiative de mener ce combat.

- *Sharanjeet Kaur, principal vice-président, World Sikh Organization*

Une des villes dont la croissance est la plus rapide au Canada, Brampton héberge plus de 700 000 habitants et 75 000 entreprises. Les personnes sont au cœur de tout ce que nous faisons. Nous tirons notre motivation de nos collectivités diversifiées, nous attirons l'investissement, et nous nous lançons sur un chemin qui fera de nous des chefs de file de l'innovation technologique et environnementale. Nous établissons des partenariats pour le progrès afin de construire une ville saine, sécuritaire, durable et prospère. Retrouvez-nous sur [Twitter](#), [Facebook](#) et [Instagram](#). Pour en savoir plus, visitez www.brampton.ca.

CONTACT MÉDIA

Monika Duggal
Coordonnatrice, Médias et Engagement comn
Communication stratégique
Ville de Brampton
905-874-3426 | Monika.Duggal@brampton.ca